

Un télégramme de Londres dit que le *Parisian* a fait voile, le 5, avec 100 passagers de salon et 900 d'en-trepont. Ce sont presque tous des émigrants anglais qui viennent au Canada, principalement dans Manitoba. On a tenu, le même jour, une réunion importante dans le but de réunir des fonds pour aider les gens sans travail à émigrer au Canada. Le lord-maire présidait. Sir A. T. Galt, a annoncé que le gouvernement canadien donnerait \$1 par tête à certaines familles auxquelles le syndicat du chemin de fer du Pacifique offrait de donner du travail. On annonça qu'il faudrait £6,000 pour commencer le mouvement.

—o—

Grand bazar en faveur des orphelinats agricoles et de la colonisation.—Ce bazar, devenu si populaire, pour la raison que la nécessité de ces orphelinats est maintenant reconnue, et que cette œuvre a été hautement approuvée par le comité de colonisation du diocèse de Montréal, s'est ouvert le 12 avril, à 7 h. P. M., au No. 204½, rue Saint-Laurent, porte voisine de J. A. Denis, marchand de fer.

Ce bazar se continuera jusqu'au 24. Deux comités, un de dames et l'autre de messieurs, l'ont préparé avec un zèle et un dévouement dignes des grandes causes de la colonisation et de nos orphelins.

A l'exemple de plusieurs de nos plus respectables concitoyens, ces deux comités, à leur tour, font appel à toutes les personnes charitables pour l'envoi, au plus tôt possible, de dons en argent ou en articles de bazar.

Ces comités comptent aussi sur leurs efforts et leur charité pour que les cartes de raffle qu'elles peuvent avoir reçues pour elles et leurs connaissances, reviennent aux organisateurs sous forme d'autant de pièces de 25 cents, au profit de l'œuvre.

Les dons pour ce bazar et le prix des cartes de raffle continueront à être reçus avec reconnaissance au No. 414, rue Dorchester.

—*Elever nos orphelins à la campagne, en faire des cultivateurs intelligents... de bons colons!*... Voilà l'œuvre.

—o—

Artemus Ward et le "Régiment Michigan."—Un jour dans un hôtel, à Louisville, Ky., Artemus fut présenté à un colonel qui avait commandé un régiment du Michigan durant la guerre. Artemus, avec cet air narquois qui le caractérisait, lui demanda quel régiment il avait commandé. Le colonel, croyant à une moquerie, devint furieux, jurant comme un cocher. Ce ne fut qu'après beaucoup d'explications qu'il se calma suffisamment pour entendre l'explication. Artemus lui dit qu'il avait tort de tout confondre avec la guerre. Il est toujours dangereux de mêler toute chose, surtout avec un malade. C'est un plaisir pour nous de dire que notre concitoyen, le colonel S. H. Taylor, ne se laisse pas induire en erreur au point de confondre toute chose. Dernièrement il écrivait : "Je certifie que j'ai souffert horriblement du rhumatisme et d'une névralgie durant l'automne de 1879. J'ai essayé plusieurs remèdes patentés sans aucun soulagement. Un jour j'entendis prôner l'Huile de St. Jacob. Par curiosité, j'achetai une bouteille et en fit l'essai, ce qui me procura quelque soulagement et me guérit finalement." De tels témoignages, de personnages haut placés, prouvent qu'il n'y a rien de supérieur à l'Huile de St. Jacob.—*Gazette de Washington.* (Ind.)

—o—

Ne vous alarmez pas parce que vous souffrez de la maladie des reins, des rognons ou de la vessie, car vous avez un remède certain dans les Amers de Houblon qui vous guérira infailliblement.

AVIS AUX MAÎTRES DE POSTE

L'administration de L'OPINION PUBLIQUE prie messieurs les maîtres de poste d'apposer le timbre de leurs bureaux sur chacun des journaux refusés ou non réclamés qu'ils nous renvoient. Nous comptons beaucoup sur la complaisance de ces messieurs.

Décès

Le Vendredi Saint, à St-Hilaire, à l'âge de 67 ans et 4 mois, après une longue maladie, M. Thomas Valiquet, maître de poste. C'était un bon chrétien, un bon époux, un bon père. Chef d'une nombreuse famille, il a élevé ses enfants dans la crainte de Dieu. La paroisse de St-Hilaire, qu'il habitait depuis plus de cinquante ans, perd un de ses braves cooparois-siens. Les amateurs de miel connaissent parfaitement M. Valiquet. Depuis très longtemps il s'occupait de l'élevage des abeilles. Chaque année il récoltait du miel en quantité. Il est l'inventeur d'une ruche qui lui a valu des récompenses aux expositions agricoles de France et du Canada. M. Valiquet a, pendant quelque temps, fait un cours d'apiculture à l'école normale Jacques Cartier, de Montréal. Son service funèbre a eu lieu mardi dernier, dans l'église de St-Hilaire, au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis, venus de toutes parts pour honorer la mémoire de l'hon-nête homme.

LA GRENOUILLE À QUEUE

Il faut qu'un animal ait une queue ou qu'il n'en ait pas ; ainsi l'a décidé dans sa sagesse le Créateur de toutes choses.

Madame veuve Mirail, qui, comme toutes les veuves âgées, comble sur ses vieux jours le vide laissé par le défunt avec la société d'animaux domestiques, ne peut pas venir à bout d'avoir des animaux avec ou sans queue. Ses explications vont faire comprendre ce qu'on ne comprendrait pas sans cela.

Elle a cité sa concierge en police correctionnelle pour mutilation d'animaux domestiques.

—Figurez-vous, messieurs, dit-elle, que c'est une horreur des abominations que cette femme-là ; voyez-vous, faut que ça n'ait pas plus de sensibilité qu'un rhinocéros sauvage.

La prévenue.—On me laisse traiter comme la plus vile des turpitudes et que ça n'est pas vrai, messieurs, ce que dit cette dame.

M. le président.—Vous vous expliquerez tout à l'heure.

La prévenue.—C'est tout expliqué ; c'est pas moi. M. le président.—Voulez-vous vous taire ?

La plaignante.—Messieurs, j'avais un chien, joli, que c'était l'admiration de tout le monde, qu'il y a même un Anglais... ou un Espagnol... je ne sais pas au juste, seulement je sais qu'il a comme un accent gascon, eh bien, messieurs, il m'en a offert 120 francs ! Une queue ! ah ! si vous aviez vu, un vrai panache ! (*Rires.*)

M. le président.—Arrivez au fait.

La plaignante.—Eh bien ! messieurs, la pauvre bête, qui avait l'habitude de descendre dans la cour, le matin, revient... ah ! messieurs, plus de queue ! coupée net, rasibus... et il saignait, la pauvre bête... Ça m'a fait tant de peine que, ne pouvant plus le voir en face, je m'en suis défait. Alors, voilà qu'on me donne un angora... Ah ! un manchon, un bonnet à poil... et une queue !... (*Rires bruyants.*)

M. le président.—Voyons, abrégeons ; on a encore coupé la queue à votre chat ? (*Nouveaux rires.*)

La plaignante.—Comme à mon chien, au ras ; on ne lui a pas laissé ce qui me tiendrait dans l'œil.

La prévenue.—Mais est-ce que ça me regarde, tout ça ; est-ce que c'est moi ?

M. le président (*à la plaignante*).—C'est tout ?

La plaignante.—Pour les queues coupées, oui, mais vous allez voir plus fort ; je me dis : puisque je ne peux pas conserver des animaux avec leur queue, je vais m'en procurer un sans queue, je serai sûre qu'on ne la lui coupera pas. (*Rires bruyants.*) Ne pouvant plus voir mon chat en face sans sa queue, je lui donne congé (*Nouveaux rires*), et j'achète une grosse grenouille verte dans un bocal. Je me dis : Celle-là, on ne lui coupera pas la queue. Un jour, en rentrant, j'ouvre ma fenêtre, je vais voir ma grenouille pour savoir le temps qu'il fera le lendemain, vu que chacun sait que quand la grenouille monte, c'est que...

M. le président.—Bien, bien, terminez.

La plaignante.—Eh bien, monsieur, je la vois sur le dos, dans le fond de l'eau, qui battait ses petits flancs. Je regarde ce qu'elle pouvait avoir, et qu'est-ce que je vois ? une grande queue en plume qu'on lui avait plantée, si bien que ça lui avait perforé le tempérament... (*Hilarité bruyante et prolongée.*)

M. le président.—Enfin, vous imputez toutes ces méchancetés à votre concierge ?

La plaignante.—Monsieur, elle s'en est vantée. M. le président.—A qui?... où sont les témoins ?

La plaignante.—Vous les avez dépravés en leur payant du café et des prunes à l'eau-de-vie quand vous avez su que je voulais vous traîner sur les bancs de la magistrature publique ; alors, ils disent qu'ils ne savent rien, mais je lève la main qu'ils me l'ont dit, même que pour la grenouille, ils ont raconté, comme je demeure au premier sur le derrière, que vous aviez monté jusqu'à ma fenêtre avec une échelle, pour la martyriser la pauvre bête, en y mettant une queue dont elle est morte.

M. le président.—Enfin, madame, vous n'avez pas de témoins, votre concierge nie le fait...

La plaignante.—Une vengeance, monsieur, parce que madame a l'habitude que les locataires aillent lui souhaiter sa fête et lui porter des lichenneries, des bonbons, des gourmandises ; mais moi je ne lui en donne pas.

M. le président.—Tout cela est bien possible ; mais, encore une fois, nous ne pouvons pas condamner sans preuves.

Dans ces circonstances, la concierge a été renvoyée des fins de la plainte.

À l'école :

—Qu'est-ce qu'une voyelle ?
—C'est la femelle du voyou, monsieur le maître.

* *

Bébé récite son catéchisme.
—Combien y a-t-il de sacrements ? demande sa mère.
—Il n'y en a plus, maman, puisqu'on a donné les derniers à mon oncle.

X... veuf d'une femme charmante, vient de se remarier avec une véritable mégère.

—C'est curieux, lui dit un ami, tu regrettais tant ta première femme !

—Hélas ! je regrette encore bien plus la seconde !

* *

Dans une lettre de faire part que nous avons sous les yeux :

" Mme veuve Z... a l'honneur de vous faire part du mariage de sa fille, Elizabeth Z... avec M. de X..."

Et tout au bas de la lettre :
" Priez pour elle ! "

* *

On assiste à une messe de mariage qui se prolonge indéfiniment ; aux morceaux d'orgue succèdent des solis, aux solis d'autres morceaux d'orgue.

—Mon Dieu ! que ce service est long, dit Mme X... en montrant les deux époux ; si cela continue, ils auront le temps de se séparer avant que la messe soit finie.

LES ÉCHECS

Montréal, 13 avril 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

SOLUTIONS JUSTES :

No. 304. — MM. Paul Paradis, Saint-Jean P.Q. ; T. Pellerin, Montréal ; F. H. Gingras, Trois-Rivières ; L. O. P., Sherbrooke ; L. Dargis, P. Fabien, M. Lafrenais, Montréal ; Un amateur, Terrebonne ; N. P., Sorel ; H. Lupien, V. Gagnon, S. Tudeau, Québec ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; E. Legault, Ottawa ; H. Lalandry, New-York.

NOUVELLES.

TORONTO vs. QUÉBEC.—La lutte que nous avons annoncé entre ces deux villes vient de se terminer par la victoire de Toronto, avec un total de 7 parties gagnées contre 4 pour Québec.

—Monsieur le vice-président du cercle des Échecs de Paris, dit la *Vie Moderne*, vient d'offrir une paire de boutons de manchettes en or représentant l'un, une Tour et un Cavalier, l'autre une Tour et un Fou, pour un nouveau tournoi handicap ; le travail et le fini de ce généreux cadeau en font un véritable chef-d'œuvre.

CLUB D'ÉCHECS ET DE DAMES.—Les amateurs des jeux d'Échecs et de Dames de cette ville ne seront pas fâchés d'apprendre que des messieurs viennent de former un Club où seront admis tous ceux qui voudront en faire partie, pourvu qu'ils jouissent d'une bonne réputation.

Plus de soixante membres déjà, appartenant à toutes les nationalités, se sont fait inscrire. L'administration fera en sorte que tous les amateurs trouvent le confort dans les salles de jeu. Les Echecs et les Dames seront les seuls jeux permis au Club.

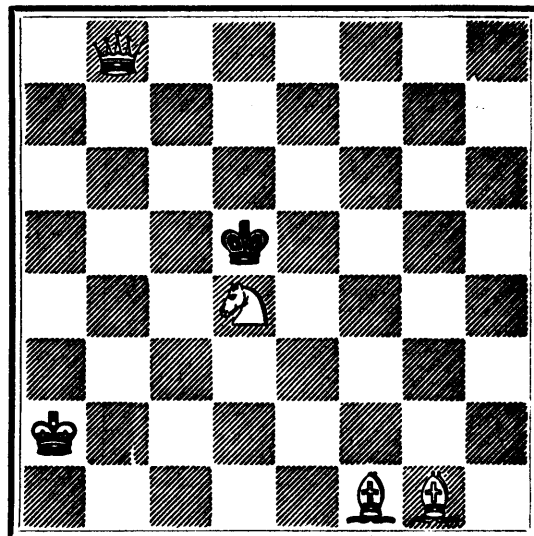
D'ici au premier mai prochain, le Club d'Échecs et de Dames tiendra ses séances dans le "Temperance Hall," 359, rue Notre-Dame, où les amateurs pourront s'adresser. Après cette date, le Club ira prendre possession de la grande salle qu'il a louée au "Medical Hall," coin des rues Saint-Jacques et Saint-François-Xavier.

La cotisation annuelle ne sera que de \$3.00. La salle est ouverte tous les jours de deux heures de l'après-midi à minuit. Cette institution, d'un nouveau genre à Montréal, mérite la sympathie et l'encouragement du public. S'amuser honnêtement : tel est son but.

PROBLÈME No. 305.

Composé par M. le Dr BARRIER.

NOIRS.—1 pièce.



BLANCS.—5 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION.—No. 304.

Blancs. Noirs.
1 R 5e D 1 R joue.
2 F 2e D ou 8e D, mat.